



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame JUILLARD-RANDRIAN

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine MINAUX
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Régis PETITBOULANGER
Madame Céline TONOT	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent GOBET	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Benoît BORDAT		Monsieur Adrien GUENE

Membres absents :

Monsieur Ludovic GAFFET	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : ECOLOGIE URBAINE ET SERVICES D'INTERET COLLECTIF

Reprise et recyclage de matières issues de la collecte séparée des emballages ménagers – Avenant n°1 au contrat de reprise avec la société SUEZ

Par délibération du 14 décembre 2023, Dijon métropole a validé un contrat de reprise de matériaux issus de la collecte sélective avec la société SUEZ RV Centre Est Valorisation permettant de percevoir les montants liés à leur revente et les soutiens au recyclage pour les qualités suivantes :

- Aluminium
- Petits aluminium et souples (type capsule de café)
- Papiers cartons complexés (type brique de lait)
- Papiers cartons non complexés (type emballage en carton)
- Pet clair (types bouteilles en plastique transparent)
- PE/PP (type emballages de gel douche)
- Gros de magasin

Dans le cadre d'une réorganisation interne du groupe SUEZ, une fusion absorption a été réalisée au profit de la société SUEZ RV Centre EST entraînant la disparition de la société SUEZ RV Centre Est Valorisation, au 1^{er} avril 2026.

Il convient donc de constater par avenant la substitution du titulaire du contrat pour lequel aucune modification technique et financière n'est apportée.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant n°1 au contrat de reprise matières avec SUEZ RV Centre Est ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout document en lien avec cette délibération.

SCRUTIN	POUR : 40	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	